



RAPPORT FINANCIER 2015

Le dépôt du rapport financier annuel représente pour les membres du Conseil une étape importante dans tout le processus de gestion de la Ville. Cela nous permet de jeter un regard critique sur les décisions tant administratives que financières qui ont été prises au cours de l'année.

Il m'est donc agréable de partager avec vous quelques commentaires sur la situation financière de notre Ville au 31 décembre 2015.

Disons, tout d'abord, que le rapport financier a été vérifié par la firme de comptables professionnels agréés Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. Selon les normes en vigueur, le rapport financier de la Ville est consolidé avec les organismes sous contrôle, ce qui signifie que les états financiers incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité dans les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes Sainte-Julie Saint-Amable, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et maintenant, un nouvel organisme, la Régie intermunicipale du centre multisports régional Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes.

Par contre, les informations qui suivent proviennent principalement de données qui concernent la Ville de Sainte-Julie et, par conséquent, ces données ne sont pas consolidées. Cela nous permet une lecture plus claire de notre propre situation financière. Cependant, lors de la présentation des tableaux, nous avons dû utiliser certaines données consolidées aux fins de comparaison avec d'autres municipalités.

L'année 2015 se termine par un excédent de fonctionnement de 2 723 511 \$ sur un budget de 44 524 000 \$ adopté en décembre 2014. Ce surplus est supérieur à celui des dernières années.

RAPPORT FINANCIER 2015

L'excédent de fonctionnement de l'exercice provient de certaines catégories de revenus tels les taxes foncières et tarifs de compensations, les droits de mutations et la subvention en amélioration de service du transport collectif.

De plus, une partie de l'excédent a été générée par des dépenses moindres pour le contrat du transporteur en transport collectif, les intérêts sur obligations et les travaux de pompage et déshydratation des boues des étangs aérés reportés en 2016.

Sur recommandation de la Commission des finances, le Conseil a affecté cet excédent à différentes réserves qui sont :

- Immobilisations (500 000 \$), ce qui permet un paiement comptant plus important lors d'investissements et de réduire ainsi les coûts de financement liés à d'éventuels règlements d'emprunt;
- Rachat de la dette (500 000 \$), de façon à diminuer progressivement le niveau de l'endettement de la Ville;
- Matières résiduelles (400 000 \$), pour se préparer à la venue de la collecte de matières organiques;
- Éventualités (300 000 \$).

De plus, le fonds réservé – fonds de roulement sera augmenté de 200 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement non affecté et cette réserve sera portée à 4 500 000 \$. Ce fonds nous permet des emprunts à nous-mêmes, donc sans intérêts ni frais. Cette stratégie financière nous assure de dégager une marge de manœuvre pour l'avenir.

Également, une partie de l'excédent de fonctionnement non affecté servira à réduire le montant des dépenses constatées à taxer ou à pourvoir concernant les avantages sociaux futurs, en matière de régime de retraite, reliés à la mesure d'allègement pour la crise financière de 2008.

RAPPORT FINANCIER 2015

En ce qui concerne la dette de la Ville non consolidée, celle-ci est en baisse de 2,4 millions passant de 40,4 à 38,0 millions de dollars. Par contre, pour établir l'endettement net total de la Ville, tel que prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), il faut ajouter les dépenses d'investissements à financer, ajouter notre quote-part dans la dette des organismes paramunicipaux et déduire les revenus découlant des ententes conclues avec le Gouvernement du Québec. Au 31 décembre 2015, cet endettement net est de 41,1 millions, soit une augmentation de 3,1 millions \$ principalement dû à la construction du Centre multisports régional. De 2009 à 2015, l'endettement a diminué de 3 979 222 \$, soit un endettement de 45 062 757 \$ en 2009 qui est passé à 41 083 535 \$ et ce, malgré de nombreuses réalisations en investissement.

En 2015, nous avons procédé à des :

- Travaux d'aménagement dans le parc de la Coulée
- Travaux de réfection de la rue Principale, du boulevard Armand-Frappier à la rue Nobel
- Travaux de réfection de bordures, trottoirs, pistes cyclables et pavage sur diverses rues, dont les boulevards N.-P.-Lapierre et des Hauts-Bois.

pour ne mentionner que celles-ci.

D'autres travaux ont été financés par le programme TECQ 2014-2018

- Travaux de réfection majeure d'infrastructures sur la rue Charles-De Gaulle

La richesse foncière uniformisée a augmenté de 45,5 millions de dollars, ce qui donne comme résultat, que le taux d'endettement est passé de 1,07 % à 1,14 % au 31 décembre 2015. Le Conseil municipal est fier de ce résultat parce que l'objectif de maintenir le taux d'endettement à un niveau inférieur à 2 % est non seulement atteint, mais le résultat en a été amélioré.

RAPPORT FINANCIER 2015

Nos efforts de rationalisation ont porté fruits, car en plus du contrôle de la dette, nous avons réussi à améliorer nos infrastructures et à corriger des lacunes importantes. Il s'agit de deux objectifs différents qui ne doivent pas être réalisés l'un au détriment de l'autre.

L'excédent accumulé, qui est en fait notre richesse collective, est de 87,6 millions, en comparant ce montant à la dette de la Ville de 38,0 millions, nous avons un écart positif de 49,6 millions.

Mentionnons également que le pourcentage des frais de financement sur le total des dépenses a baissé, passant de 16,4 % à 15,8 %.

Finalement, les dépenses de fonctionnement per capita en 2015 ont diminué légèrement passant de 1 427 \$ à 1 423 \$. Comme vous pourrez le constater dans la présentation qui suivra dans quelques instants, le ratio des charges nettes par 100 \$ de richesse foncière uniformisée demeure inférieur par rapport à d'autres villes comparables.

En terminant, je tiens à remercier personnellement mes collaboratrices et mes collaborateurs du Conseil municipal, plus particulièrement les conseillers Mario Lemay et Lucie Bisson qui siègent à la Commission des finances, notre directeur général, M. Pierre Bernardin, notre trésorière, Mme Sylvie Forest, de même que tout le personnel pour l'excellent travail accompli. Les résultats obtenus pour l'année 2015 témoignent bien de leur engagement à gérer efficacement nos finances municipales.

Au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, je vous remercie de votre attention.

La mairesse,

Suzanne Roy

Ce 3 mai 2016